Offre de prestation

Renforcement des capacités de 150 éleveuses des communes de Ziniare et de Zitenga dans leur organisation et leur fonctionnement associatif/coopératif (province de l'Oubritenga, région du Plateau Central, Burkina Faso)

1. COMMANDITAIRES DE L'ETUDE

L'Action pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL), ONG burkinabè créée en 1998, soutient les initiatives des populations rurales dans les domaines de la sécurité alimentaire durable et la résilience climatique pour accompagner le monde rural burkinabé dans leur quête de mieux - être. APIL apporte aux petites exploitations familiales des innovations techniques et organisationnelles qui garantissent l'amélioration durable de leurs conditions de vie et d'existence. L'ONG contribue à l'établissement d'un Burkina Faso solidaire et sans faim, où les populations paysannes sont autonomes, collectivement fortes, et tirent un revenu décent de leur travail grâce à des systèmes alimentaires équitables, inclusifs et durables.

Elevages sans frontières (ESF), association française de solidarité internationale à but non lucratif, se donne pour mission d'appuyer des familles paysannes vulnérables pour améliorer durablement leurs conditions de vie par la mise en place d'activités liées à l'élevage et créatrices de ressources. L'association soutient le développement de filières d'élevages durables respectueuses des femmes et des hommes, des animaux et de l'environnement. Elle partage ses expertises, ses méthodologies, ses outils et ses moyens financiers avec ses partenaires pour l'organisation de réponses durables, pertinentes et efficaces aux besoins des communautés rurales vulnérables.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Contexte général

Au Burkina Faso, l'élevage est une activité pour près de 80% de la population active. Il contribue à l'amélioration des conditions de vie à travers la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'accès aux services sociaux de base et la réduction du sous-emploi et de la pauvreté de façon générale. L'élevage des bovins comprend plusieurs systèmes d'élevage dont l'élevage laitier. Mais la production de lait nationale ne couvre pas les besoins de consommation du pays qui sont complétés à 60% par des importations, notamment de poudre de lait moins chère, facilement conservable mais de faible qualité.

Face à ce déséquilibre, la société civile (APESS, RBM, UNMPLB et ONG) et l'état burkinabè se sont donnés pour objectif l'amélioration de la production locale à travers le renforcement des capacités de production et de valorisation laitière des acteurs burkinabè, notamment les éleveurs.euses.

Par ailleurs, les ressources naturelles dont dépend l'alimentation des animaux sont fragilisées par les changements climatiques et des pratiques humaines non pérennes. A cela s'ajoute l'insécurité (terrorisme) que connait la sous-région et qui rend de plus en plus difficile la circulation des éleveurs et de leurs troupeaux à la recherche de ces ressources alimentaires de brousse qui se raréfient. Ce qui n'aide pas à l'amélioration de la production laitière. De plus, le potentiel laitier des élevages caprins est sous-estimé alors que sa conduite moins lourde que celle de l'élevage bovin peut être une opportunité économique pour les éleveurs.euses les plus vulnérables.

Enfin, les femmes rencontrent encore des freins sociaux, juridiques et économiques qui entravent leur potentiel entrepreneurial. Or la pleine expression de ce potentiel apporterait beaucoup tant sur le plan économique que social aux ménages et à la société en général.

Le projet « La Voie Lactée des Femmes de l'Oubritenga »

L'Association pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL) et Elevages sans frontières (ESF) ont monté le projet « la voie lactée des femmes de l'Oubritenga » (oct 2020 - sept 2023) pour accompagner des éleveuses des communes de Ziniare et de Zitenga (Province de l'Oubritenga) dans :

1. Le renforcement de leurs moyens de production en élevage laitier bovin et caprin avec :
- une amélioration des habitats (hangars-étables, chèvreries),
- une dotation en équipements améliorés (mangeoires, abreuvoirs),
- et un dispositif de microcrédit animal pour le renforcement des cheptels.

2. Le renforcement de leurs capacités (savoirs, savoir-faire) en élevage laitier bovin et caprin avec :
- un itinéraire technique d'élevage adapté à la dégradation du contexte environnemental et sécuritaire et aux exigences de la production laitière (avec notamment une complémentarité cultures-élevages),
- et un parcours de formation adapté aux plus vulnérables.

3. L'amélioration de la valorisation des produits laitiers avec :
- l'organisation d'un réseau de collecteurs de lait frais,
- la mise en place d'une unité de transformation laitière gérée par une SCOOPS d'éleveuses,
- la fidélisation d'un réseau de commerçants de produits laitiers.

4. L'amélioration de la connaissance et de la défense des droits et des intérêts des femmes et pour le lait local avec :
- un décloisonnement des perceptions et du dialogue autour des freins rencontrés par les femmes,
- une valorisation des bénéfices de l'application des droits des femmes et du développement de l'entrepreneuriat féminin,
- un enrichissement du plaidoyer en faveur du lait local.

Les résultats visés par le projet « La voie lactée des femmes de l'Oubritenga » sont a) un modèle d'élevage adapté au contexte social et environnemental, b) un canal de valorisation du lait local viable, c) un entrepreneuriat féminin reconnu et soutenu qui s'exprime pleinement et d) des mesures prises en faveur de la valorisation du lait local.

Pourquoi un appui à ces éleveuses pour leur organisation et leur fonctionnement en SCOOPS ?

Le projet « la voie lactée des femmes de l'Oubritenga » vise à renforcer la place du lait local sur les marchés en améliorant la production laitière, la collecte et la transformation du lait ainsi que la vente et la promotion des produits laitiers élaborés à base de lait local.
A cet effet, il est prévu la mise en place d'une unité laitière sociale et solidaire à Ziniaré, chef-lieu de la province de l'Oubritenga. Cette unité respectera les principes de l'ESS et sera gérée par une SCOOPS qui regroupera 150 éleveuses de 6 villages des communes de Ziniaré et de Zitenga. La mise en place de cette unité de transformation permettra d'offrir un canal de valorisation du lait local pour les 150 éleveuses mais aussi pour les autres éleveurs.euses de la province de l'Oubritenga, grâce à un réseau de collecteurs en amont de l'unité et un réseau de distribution en aval.

Au regard de cet objectif, APIL et ESF souhaitent mobiliser un appui externe qui aura pour mission :

- Dans un 1er temps (1er trimestre 2022), d'accompagner les 150 éleveuses bénéficiaires directes du projet dans un processus de montage, structuration, formation, outillage et reconnaissance en coopérative.

- Dans un 2nd temps (1er trimestre 2023 ?), de faire le point sur le fonctionnement et l'utilisation des outils de gestion à 1 an de création et accompagner dans la tenue de l'assemblée générale.

3. OBJECTIF, RESULTAT, ACTIVITES ET PRODUCTIONS

Objectif général : contribuer au développement d'une économie locale basée sur la valorisation du lait produit dans la Province de l'Oubritenga avec des process de qualité, la création d'emplois et de revenus, des principes de solidarité et d'utilité sociale et des modes de gestion démocratiques et participatifs.

Résultat attendu : les 150 éleveuses formées et outillées construisent leur projet de coopérative et y participent activement dans l'objectif de la défense de leurs intérêts communs.

Les activités principales qu'aura à assurer l'appui externe sont :

1 - Organiser la formation des 150 éleveuses et des transformatrices sur la vie associative avec focus sur :
- Les exigences, contraintes, avantages et opportunités liée au fait de s'associer sous loi OHADA
- L'importance de la bonne organisation, de la cohésion sociale et du bon fonctionnement de l'organisation et donc de ses organes
- La bonne communication, la transparence dans la gestion et la prise de décision.

2 - Accompagner les membres dans le choix du statut de leur structure en conformité avec la loi OHADA
3 - Accompagner les membres à la création de leur organisation (rédaction des textes statutaires, création des organes) et à la pleine compréhension et appropriation des dispositions relatives à leur organisation
4 - Accompagner le dépôt du dossier et l'obtention de l'attestation de reconnaissance
5 - Doter les leaders des outils nécessaires à la gestion de leur organisation (mobilisation, suivi…) et les former à l'utilisation de ces outils
6 - Assurer l'évaluation et l'accompagnement à l'amélioration de la vie de l'organisation un an après la création (sur le plan comportement, gestion, suivi, mobilisation, résultats).

Les produits finaux attendus :
- Un guide du formateur
- Un manuel de gestion simplifiée de l'organisation
- 150 cahiers de participants
- Une évaluation des acquis de formation
- Un statut et un règlement intérieur de coopérative
- Un récépissé de reconnaissance de l'organisation
- Des organes gestion fonctionnels (AG, bureau, comités…)
- Un rapport de mission

4. ORGANISATION (durée, lieux, appuis, logistique, calendrier indicatif)

L'accompagnement se fera de manière collective, participative et itérative, avec la mobilisation du Chargé en développement économique d'ESF, du chargé de projet d'APIL et d'autres acteurs concernés ou pouvant apporter pour cette amélioration de l'organisation et du fonctionnement de la vie associative.
APIL et ESF aideront pour les prises de contact avec les éleveuses.

Le consultant partagera son temps de travail entre le bureau d'ESF à Ouagadougou, le bureau d'APIL à Ziniaré et les zones d'intervention urbaines et rurales des communes de Ziniare et de Zitenga concernées par le projet.

Le consultant pourra bénéficier :

- des bureaux d'ESF et d'APIL pour les rencontres/réunions et son travail sur ordinateur,
- des véhicules et autres matériels (imprimantes, appareil-photo) ESF et APIL dédiés au projet (coordination nécessaire avec les RH utilisant ces matériels).

La méthodologie avec calendrier seront travaillés avec ESF et APIL sur la base de la proposition faite dans le dépôt de dossier de candidature.

La mission d'accompagnement est prévue pour une durée de 30 jours répartis entre le 1er trimestre de 2022 (principalement) et celui de 2023.

6. PROFIL RECHERCHE

Le/la consultant(e) choisi(e) devra rassembler les critères suivants :

- Niveau Bac+4 ou +5 en ESS, Organisation du développement, sociologie ou développement rural;
- Avoir des connaissances en développement local, en accompagnement et appui-conseil d'unités économiques locales, en droit associatif en Afrique de l'Ouest et au Burkina Faso ;
- Des expériences confirmées (5 ans min) en renforcement organisationnel et en accompagnement de petites unités économiques gérées par des paysans ;
- Avoir une connaissance de la zone d'intervention du projet et des problématiques rencontrées par les éleveurs du Burkina Faso et la filière laitière au Burkina Faso ;
- Disposer d'un ordinateur ;
- Avoir une maitrise des logiciels de base (Word, Excel, Power Point) et une capacité rédactionnelle en français correcte ; nous insistons sur la qualité de présentation des livrables ;
- Parler au moins une des langues locales (mooré, peulh) ;
- Avoir une capacité de présentation, d'adaptation et de dialogue avec les différents acteurs locaux (populations rurales, collectivités locales, services étatiques, privés…) ;
- Être sensible à la défense du Produire Local - Consommer Local et de l'Egalité de Genre ;
- Comprendre les intérêts partagés de la présente étude : ESF et APIL souhaitent que ce stage serve aux besoins du projet « La Voie Lactée des Femmes de l'Oubritenga » et aux besoins des filières d'élevage du Burkina Faso en général, mais aussi qu'il offre un terrain d'étude motivant qui permette au/à la consultant(e) de consolider son champ de compétences.

7. MODALITÉS DE REMISE DES CANDIDATURES ET CALENDRIER DE SELECTION

Vous pouvez envoyer votre candidature par email **jusqu'au 28 novembre 2021** aux adresses suivantes : sylvain.gomez@elevagessansfrontieres.org et iliassetiemtore8@gmail.com

Chaque candidature devra comprendre :

- Une offre technique avec :

- Commentaires et analyse critique des TDR ;
- Compréhension du mandat (contexte, objectifs, attentes et résultats) ;
- Une proposition d'approche méthodologique à utiliser pour assurer la prestation ;
- Le calendrier détaillé d'intervention pour réalisation des activités et atteinte du résultat ;
- Le résumé des expériences les plus pertinentes en lien avec le mandat (page de garde et attestation de bonne fin) ;
- CV avec références et mise en exergue des expériences en lien avec la présente prestation ;
- En annexes :
    - Un produit de consultance passée diffusable en lien avec la présente prestation,
    - Une lettre expliquant la motivation de participation.

- Une offre financière détaillée avec :

- La précision des honoraires (unité H-j, nombre, coût unitaire, coût total par ligne budgétaire)
- Le détail des autres frais (déplacement, hébergement, restauration, frais de secrétariat…) (budget disponible : 2 000 000 FCFA ; y compris la retenue à la source qui sera réalisé par les commanditaires auprès des impôts)

Calendrier indicatif

Date ou Période	Etape	Finalité
Jusqu'au 28 novembre	Réception des candidatures	Accusés de réception envoyés
Semaine du 29 novembre	Sélection du/de la consultant(e)	Réponses envoyées
Décembre	Cadrage, conventionnement	Contrat signé
A partir du 4 janvier	Tenue de l'accompagnement	Produits obtenus

1. Les soumissionnaires restent engagés par les offre technique et financière sur une période de 90 jours compter de la date limite de dépôt des offres ;
2. Les commanditaires se réservent le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent appel d'offre ou de repousser la date limite de dépôt ;
3. Tout dossier déposé dans le cadre du présent appel reste la propriété du projet et ne pourra en aucun cas être rendu au soumissionnaire
4. Seul le/la candidat(e) retenu(e) sera systématiquement contacté(e). Il appartient aux autres candidats de prendre attache avec le chargé de projet pour avoir les informations sur les résultats du dépouillement.
5. Pour toutes demandes de renseignement : écrire aux 2 adresses mails mentionnées ci-dessus.